

Décision

Générale

colonial

Décision n° 728 CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 728

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 mai 1962

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro

31 mai 1962

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent-Major du cadre des Agents de Chancellerie des Troupes de Marine Kermaïidic Guy, désigné pour servir hors cadres en Côte Française des Somalis, embarqué à Marseille le 12 mai 1962, débarqué à Djibouti le 21 mai 1962, est affecté au Cabinet militaire du Chef de Territoire pour compter de la date de son débarquement en remplacement de l'Adjudant Roux rapatriable. L'entretien complet de ce sous-officier est à la charge du Ministère d'Etat chargé des Départements et Territoires d'Outre-Mer. Le passage des consignes entre ces deux sous-officiers aura lieu le 25 juin 1962.